

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

29 juillet 2011

Compte rendu des coprésidents
Réunion du Sous-comité du SREP
Le Cap, Afrique du Sud
21 juin 2011

Coprésidents

Adrine Ter-Grigoryan, Arménie
Bente Weisser, Norvège

OUVERTURE DE LA SEANCE

1. En l'absence des coprésidents, le Sous-comité du Programme de valorisation à grande échelle des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP) élit Mme Adrine Ter-Grigoryan (Arménie) et Mme Bente Weisser (Norvège) aux coprésidences pour la réunion de juin 2011 du Sous-comité du SREP.

2. Le représentant de l'Australie informe la réunion de la contribution de son Gouvernement au SREP pour un montant de 10 millions de dollars australiens, venant s'ajouter à ses contributions au FTP et au SCF, conformément à son engagement d'aider les pays moins avancés et les petits États insulaires.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. La réunion adopte l'ordre du jour provisoire figurant dans le document SREP/SC.5/1.

RAPPORT DE LA REUNION DES PAYS PILOTES DU SREP

4. Un représentant du Gouvernement népalais expose les résultats de la seconde réunion des pays pilotes du SREP. Le Sous-comité se félicite des progrès accomplis dans les pays pilotes et des efforts faits par ces pays pour échanger des informations et leurs expériences respectives.

EXAMEN DE LA QUALITE DES PLANS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU SREP

5. Le Sous-comité, ayant examiné le document SREP/SC.5/4, *Projet de préparation d'examens techniques indépendants des plans d'investissement PPCR et SREP*, approuve les procédures proposées telles que modifiées par le Sous-comité. Le Sous-comité convient que chaque année calendaire, lors de sa première réunion, il étudiera les examens qualité qui auront été présentés au cours des 12 mois précédents sur la base d'un rapport de synthèse préparé par l'Unité administrative des FIC, en collaboration avec le Comité des BMD, et qu'il examinera les procédures adoptées afin d'évaluer l'utilité du processus d'examen et s'il répond aux objectifs attendus, et de réviser les procédures si nécessaire. Le Sous-comité décide que les ressources nécessaires au financement de ces examens d'experts seront incluses dans le budget administratif des FIC affecté à la programmation nationale, et demande au Comité du SCF de renforcer le financement afin de couvrir le coût des examens lorsqu'il examinera le projet de budget administratif des FIC pour l'exercice 12.

POINT SUR LES OPERATIONS DU SREP

6. *Rapport semestriel des opérations du SREP*. Le Sous-comité du SREP, ayant examiné le document SREP/SC.5/3, *Rapport semestriel des opérations du SREP*, se félicite du rapport de situation sur les activités du SREP, notamment des informations sur les progrès accomplis dans la préparation des plans d'investissement dans les pays pilotes, ainsi que de la proposition de mettre en place un système de suivi de l'exécution des plans d'investissement, des projets et des programmes pour l'établissement des futurs rapports.

7. *Communications de représentants de pays pilotes.* Des représentants de l'Éthiopie, du Honduras, des Maldives, du Mali et du Népal rendent compte des progrès accomplis dans l'élaboration de leurs plans d'investissement. Le Sous-comité du SREP prend note de ces progrès.

8. *Communication d'un représentant du Kenya.* Un représentant du Kenya présente le projet de plan d'investissement du Kenya qui a été publié sur le site web du pays et a fait l'objet d'un examen réalisé par un expert indépendant. Le Gouvernement kényan demande de pouvoir soumettre son plan d'investissement au Sous-comité pour approbation par une décision par courrier.

9. À titre exceptionnel, le Sous-comité accepte que le plan d'investissement du Kenya soit examiné pour approbation lors d'une réunion intersession qui sera organisée par l'Unité administrative des FIC par visioconférence ou téléconférence trois semaines après la diffusion du plan pour examen, et au plus tôt le 15 août 2011. Le Sous-comité invite les membres à communiquer par écrit à l'Unité administrative des FIC les éventuelles observations qu'ils veulent émettre sur le projet de plan d'investissement, et prie l'Unité administrative des FIC de publier toutes les observations sur le site web des FIC.

10. Les participants à la réunion notent l'information figurant dans le rapport des opérations du SREP, selon laquelle les plans d'investissement des cinq pays pilotes restants seront normalement soumis au Sous-comité pour approbation à sa réunion de novembre 2011. Dans le cas où il ne serait pas possible de soumettre les cinq plans en temps voulu pour la session de novembre, le Sous-comité décide qu'il pourrait convoquer ses membres à une réunion en mars 2012 en même temps que le Forum de partenariat 2012.

UTILISATION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU SREP

11. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative des FIC de distribuer à ses membres la présentation sur l'utilisation de subventions au titre du SREP, et invite les membres à examiner cette présentation et soumettre leurs éventuelles observations à l'Unité administrative des FIC avant le 31 juillet 2011. Le Sous-comité prie le Comité des BDM de rédiger une note définitive sur l'utilisation de subventions au titre du SREP, qu'il lui soumettra à sa prochaine réunion.

CRITERES D'ALLOCATION DES RESSOURCES DU SREP MISES EN RESERVE

12. Le Sous-comité, ayant examiné le document SREP/SC.5/5, *Proposal for the Allocation of Funding Reserve under SREP*, formule des remarques sur cette proposition. Il invite les membres à communiquer par écrit à l'Unité administrative des FIC avant le 31 juillet 2011 leurs observations sur la proposition. L'Unité administrative des FIC, en collaboration avec le Comité des BDM, est priée de diffuser une proposition révisée intégrant les remarques formulées en séance et ultérieurement par voie écrite. Les membres devront être invités à communiquer leurs observations sur la seconde proposition révisée avant qu'une proposition définitive ne soit transmise au Sous-comité pour approbation par courrier.

INSTRUMENTS DE FINANCEMENT BASES SUR LES RESULTATS

13. Le Sous-comité accueille avec satisfaction la présentation faite par le Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique (ESMAP) sur les instruments de financement basés sur les résultats et leur rôle potentiel dans les pays participant au SREP. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative des FIC et au Comité des BMD d'examiner le cadre de résultats du SREP et d'indiquer à la prochaine réunion comment certains des indicateurs du cadre pourraient être reliés aux financements basés sur les résultats.

QUESTIONS DIVERSES

14. La représentante de la Norvège annonce une contribution supplémentaire au SREP d'un montant de 150 millions de couronnes norvégiennes, en indiquant que, par cette contribution, la Norvège souhaite permettre à un programme pilote supplémentaire de bénéficier de financements au titre du SREP, et en particulier favoriser le développement de nouvelles méthodes innovantes, notamment des financements basés sur les résultats.

15. L'attention du Sous-comité est attirée sur le document CIF/Inf.1, *Élaboration d'exposés didactiques pour le Forum de partenariat 2012*, et les membres sont invités à communiquer par écrit à l'Unité administrative des FIC avant le 15 juillet 2011 leurs observations sur l'exposé didactique proposé pour le SREP.

ÉLECTION DES COPRESIDENTS

16. Compte tenu du fait que les membres du Sous-comité dont le mandat doit commencer après le Forum de partenariat 2011 et les réunions associées — qui s'achèveront le 30 juin 2011 — seront désignés par le groupe des pays bénéficiaires admissibles et par le groupe des pays contributeurs durant des consultations organisées en même temps que le Forum de partenariat, le Sous-comité convient d'élire ses coprésidents par une décision par courrier une fois que les noms des nouveaux membres du Sous-comité seront connus. Les nouveaux membres des pays bénéficiaires et des pays contributeurs sont invités à informer l'Unité administrative des FIC de leurs candidatures aux deux coprésidences afin qu'une décision par courrier sur l'élection des deux coprésidents puisse être diffusée dès que possible lorsque les noms de tous les membres du Sous-comité seront connus.

CLOTURE DE LA SEANCE

17. La réunion est close le 21 juin 2011.